UN LIBRARY
DEC 11 1979
UN/SA COLLECTION

NATIONS UNIES

ASSEMBLEE GENERALE

Distr.
GENERALE

A/C.5/34/79/Add.14
5 décembre 1979
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-quatrième session
CINQUIEME COMMISSION
Point 97 de l'ordre du jour

BUDGET-PROGRAMME DE L'EXERCICE BIENNAL 1978-1979

Exécution du budget et du programme de l'Organisation des Nations Unies pour l'exercice biennal 1978-1979

Rapport du Secrétaire général

Additif

Chapitre 14. Contrôle international des stupéfiants

79-34676
6p.

CHAPITRE 14. CONTROLE INTERNATIONAL DES STUPEFIANTS

Tableau 14-1

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. Budget ordinaire						
Montant révisé du crédit ouvert pour 1978-1979	Montant estimatif des dépenses additionnelles					Total du montant révisé
	Inflation	Taux de change	Décisions des organes directeurs	Autres changements	Total	
6 398,7	-	53,2	23,6	(146,1)	(69,3)	6 329,4

B. Fonds extra-budgétaires (appui technique et appui administratif)		
Dépenses précédemment prévues pour 1978-1979	Origine des fonds	Montant révisé
1 900,0	Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues	2 600,0
1 900,0	Total, B	2 600,0

8 298,7	Total, A et B	8 929,4

C. Fonds extra-budgétaires (projets opérationnels)		
Dépenses précédemment prévues pour 1978-1979	Origine des fonds	Montant révisé
19 200,0	Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues	16 900,0
19 200,0	Total, C	16 900,0

27 498,7	Total, A, B et C	25 829,4

Tableau 14.2

Budget ordinaire : répartition des montants révisés, par programme

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programme	Montant révisé des crédits ouverts pour 1978-1979	Montant estimatif des dépenses additionnelles						Total du montant révisé pour 1978-1979
		Inflation	Taux de change	Décisions des organes directeurs	Transfert de ressources	Autres changements	Total	
A. Organes directeurs								
1. Commission des stupéfiants	117,5	-	-	-	-	(37,6)	(37,6)	79,9
2. Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS)	376,1	-	-	-	-	(111,3)	(111,3)	264,8
B. Secrétariat de l'OICS	2 309,9	-	20,5	-	-	75,3	95,8	2 405,7
C. Division des stupéfiants	3 595,2	-	32,7	23,6	-	(72,5)	(16,2)	3 579,0
Total	6 398,7	-	53,2	23,6	-	(145,1)	(69,3)	6 329,4

Tableau 14.3

Budget ordinaire : répartition du montant estimatif des dépenses additionnelles, par programme et par principal objet de dépense

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programme	Traitements et dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Autres services contractuels	Frais généraux de fonctionnement	Fournitures, accessoires, mobilier et matériel	Divers	Total
A. Organes directeurs :								
1. Commission des stupéfiants	-	(37,6)	-	-	-	-	-	(37,6)
2. Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS)	-	(111,3)	-	-	-	-	-	(111,3)
B. Secrétariat de l'OICS	10,2	(5,2)	90,8	-	-	-	-	95,8
C. Division des stupéfiants	(12,3)	,9	(38,8)	-	42,3	(8,3)	-	(16,2)
Total	(2,1)	(153,2)	52,0	-	42,3	(8,3)	-	(69,3)

CHAPITRE 14. CONTROLE INTERNATIONAL DES STUPEFIANTS

I. Exécution du programme

14.1 Aucune dérogation au programme d'activité exposé dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1978 1979 n'a été signalée.

14.2 Le transfert à Vienne des services du Secrétariat responsable du programme relatif au contrôle international des stupéfiants a eu lieu à la fin du mois de septembre 1979, et non pas au début de juillet comme il avait été prévu initialement.

II. Exécution du budget - Montants révisés

14.3 On prévoit que les dépenses imputées au budget ordinaire seront inférieures de 69 300 dollars aux ouvertures de crédits. Cette diminution est le résultat de plusieurs facteurs :

a) Une augmentation de 53 200 dollars imputable aux fluctuations des taux de change.

b) Une augmentation de 23 600 dollars imputable au transfert à Vienne du Secrétariat du Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues.

c) Une diminution de 146 100 dollars qui tient à diverses raisons exposées ci dessous dans les paragraphes 14.5 à 14.9.

14.4 A sa session de printemps de 1979, le Conseil économique et social a prié le Secrétaire général de s'efforcer d'obtenir l'approbation de l'Assemblée générale pour que le coût du transfert à Vienne du Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues soit financé à l'aide des fonds déjà inscrits au budget ordinaire. Par conséquent, il est proposé de financer les coûts afférents au transfert, qui sont estimés à 23 600 dollars, à l'aide des fonds déjà inscrits au chapitre 14 du budget ordinaire. Comme l'indique le tableau 14.1, on prévoit qu'il restera un excédent de 69 300 dollars après imputation de ces coûts.

Traitements et dépenses communes de personnel (diminution : 2 100 dollars)

14.5 La diminution nette de 2 100 dollars résulte des facteurs suivants :

i) Une augmentation de 49 600 dollars imputable aux fluctuations des taux de change.

ii) Une augmentation de 138 800 dollars due au fait que le transfert à Vienne des services du Secrétariat chargés du programme a été retardé de trois mois 1/.

1/ Le coût des traitements pour 1979 avait été à l'origine calculé pour six mois sur la base des taux de Genève et pour les six autres mois de l'année sur la base des taux de Vienne, qui sont inférieurs à ceux de Genève mais, le transfert ayant été retardé de trois mois, les traitements ont dû être payés aux taux de Genève pendant neuf mois au lieu de six.

iii) Une diminution de 181 000 dollars imputable au fait que le nombre des vacances de postes a été plus élevé que prévu, dépassant celui retenu pour calculer le taux d'abattement pour mouvements de personnel de 5 p. 100 utilisé pour établir le coût standard des traitements.

iv) Une économie de 9 400 dollars sur le coût des services de consultants, réalisée comme suite à la demande faite dans la résolution 32/209 de l'Assemblée générale.

Frais de voyage (diminution : 153 200 dollars)

14.6 Les dépenses effectives au titre des frais de voyage ont été de 153 200 dollars inférieures aux prévisions initiales. Cette diminution est imputable aux facteurs suivants :

i) Certains des représentants qui ont assisté aux sessions de la Commission étant affectés aux missions permanentes à Genève, leur participation n'a pas entraîné de frais de voyage remboursables, ce qui a permis d'économiser 37 600 dollars.

ii) L'organe international de contrôle des stupéfiants s'est réuni au total pendant 85 jours au lieu des 118 initialement prévus et le nombre des participants aux sessions a été inférieur au nombre prévu, ce qui a permis d'économiser 111 300 dollars.

iii) Les frais de voyage du personnel ont été inférieurs de 4 300 dollars aux prévisions.

Imprimerie (augmentation : 52 000 dollars)

14.7 Le nombre de pages de documents à reproduire a été plus important que prévu, ce qui a entraîné un dépassement de crédit de 52 000 dollars. Les crédits ouverts pour les travaux contractuels d'imprimerie effectués pour le compte des services rattachés à l'Office des Nations Unies à Genève sont administrés globalement. Ce dépassement des crédits inscrits au chapitre 14 est compensé par une économie de 102 400 dollars sur les sommes prévues au chapitre 23 B /Service des conférences, (Genève)/.

Frais généraux de fonctionnement (augmentation : 42 300 dollars)

14.8 L'augmentation nette de 42 300 dollars prévue à cette rubrique est surtout imputable aux dépenses supplémentaires entraînées par l'expédition à Vienne des archives et de tous les documents officiels de la Commission des stupéfiants et de la Division des stupéfiants et du matériel et des fournitures du Laboratoire des stupéfiants des Nations Unies (31 400 dollars).

Les autres dépenses supplémentaires (10 900 dollars) sont imputables à des transferts de ressources.

Fournitures, accessoires, mobilier et matériel (diminution : 8 300 dollars)

14.9 La diminution nette de 8 300 dollars enregistrée à cette rubrique est imputable à des transferts de ressources (10 000 dollars) et à une légère augmentation due aux fluctuations des taux de change (1 700 dollars).